Cinquantième année. - N ° 9 A 13 janvier 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 598

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

337 080 089 RCS Reims.
FCN.
Forme : Société anonyme.
Capital : 10758176 EUR.
Adresse : 45, rue des Moissons, 51100 Reims.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE FCN ASTRE AUDIT, Société par actions simplifiée au capital de 160 480 €, Siège social : Zone Industrielle Louis Delaporte, Zone verte, 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES, 301855235 RCS DIEPPE et FCN Société anonyme, au capital de 10 758 176 €, Siège social : 45 Rue des Moissons, 51100 REIMS 337080089 RCS REIMS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 22 décembre 2016, La société FCN ASTRE AUDIT, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 160 480 €, dont le siège social est Zone Industrielle Louis Delaporte Zone Verte 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES transféré à compter du 1er janvier 2017 au 1 rue Descroizilles 76200 DIEPPE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 301 855 235 RCS DIEPPE, et la société FCN, société anonyme au capital de 10 758 176 €, dont le siège social est 45 Rue des Moissons 51100 REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 337080089 RCS REIMS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FCN ASTRE AUDIT par la société FCN. La société FCN ASTRE AUDIT ferait apport à la société FCN de la totalité de son actif, soit 721 496 €, à charge de la totalité de son passif, soit 470 610,79 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 250 885,21 €. La société FCN détenant la totalité des 1 003 actions composant le capital social de la société FCN ASTRE AUDIT, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de DIEPPE pour la société FCN ASTRE AUDIT en date du 6 janvier 2017, - au greffe du Tribunal de commerce de REIMS pour la société FCN en date du 6 janvier 2017..